



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge  
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé  
au  
Moniteur  
belge**\*18060109\***Déposé au Greffe du Tribunal  
de Commerce de Liège - division Namurle **30 MARS 2018**

Pour le Greffier

N° d'entreprise : **0453 917 339****Dénomination**(en entier) : **INEO**

(en abrégé) :

Forme juridique : **SPRLU**Adresse complète du siège : **Place de Tavier 52 à 5310 EGHEZEE****Objet de l'acte : Nomination d'un gérant****BUREAU**

La séance est ouverte par la présidence

**COMPOSITION DE L'ASSEMBLEE**

Sont présents ou valablement représentés les associés indiqués sur la liste de présence signée par chacun d'eux avant l'ouverture de la séance.

**EXPOSE DU PRESIDENT**

Monsieur le Président expose que :

1. La présente assemblée a pour ordre du jour :

La nomination en qualité de deuxième gérant non statutaire à partir du 1er avril 2018, de Madame Anne-Line COLSOUL, née à Namur le 3 février 1992 (registre national 92.02.03-160-47), domiciliée Grand Route, 50 / 201A à 1435 CORBAIS, intervenant à l'instant et qui accepte. Elle est nommée jusqu'à révocation et peut engager valablement la société sans limite de somme.

Son mandat sera exercé à titre gratuit, sauf décision contraire à prendre par l'assemblée générale.

Tous les associés étant présents ou représentés, il ne doit pas être justifié de l'envoi de convocations.

**CONSTATATION DE LA VALIDITE DE L'ASSEMBLEE**

Tous les faits exposés par Monsieur le Président sont vérifiés et reconnus exacts par l'assemblée : celle-ci se reconnaît valablement constituée et apte à délibérer sur les objets à l'ordre du jour.

**DELIBERATION**

L'assemblée aborde l'ordre du jour.

Après vote, l'assemblée accepte à l'unanimité la nomination de Madame Anne-Line Colsoul en qualité de gérante et la remercie pour cette nouvelle prise de responsabilités dans l'entreprise

La séance est levée à 17 heures.

Monsieur le Secrétaire donne lecture du présent procès-verbal et lecture faite, les membres du bureau, ainsi que Madame Anne-Line Colsoul, ont signé, date et lieu que dessus.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 12/04/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers  
**Au verso** : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).